

# DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

## CONDITIONS D'ACCUEIL ET D'ACCÈS AUX PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

- **Notre société doit s'organiser pour que les personnes en situation de handicap accèdent aux mêmes droits que tout autre citoyen et disposent des mêmes chances de réussite.** Nous prenons la responsabilité d'adopter des pratiques non-discriminantes pour favoriser un égal accès aux savoirs pour tous.
- Nous sommes à votre disposition pour organiser un entretien, préalable à l'animation de l'action de développement des compétences, pour identifier les éventuelles personnes en situation de handicap.
- Dans cet entretien, nous mettons tout en œuvre pour identifier en quoi le contexte de formation peut constituer "une barrière" pouvant faire obstacle au parcours d'une personne en situation de handicap. Nous essayons, dans la mesure du possible, de **mettre en place des solutions et des moyens organisationnels, techniques et humains pour permettre à toute personne en situation de handicap** de se déplacer plus librement et d'avoir la possibilité de **bénéficier pleinement de l'action formation.**
- Pour développer l'accessibilité numérique, nous proposons la plupart de nos formations au format à distance (FOAD) afin de limiter la fatigue, les déplacements et permettre l'accès à plus de personnes.
- Nous développons également dans la mesure du possible notre accessibilité avec des aménagements de nos supports de cours et du matériel pédagogique (Par exemple, nous sommes en train d'harmoniser nos supports de formation avec la police Arial que nous savons être une police plus facilement lisible pour les personnes souffrants de trouble DYS ). Les supports de cours pourront être imprimés si besoin.
- Notre pédagogie est active et nous réfléchissons sans arrêt à l'améliorer avec le maximum de pratique (learning by doing) et également en y intégrant des outils ludiques, visuels et dynamiques plutôt que de la théorie difficile à intégrer (Par exemple, travail avec objets symboliques.)
- En partenariat avec l'Agefiph et Cap Emploi, en nous appuyant sur les informations fournies par la personne en situation de handicap, nous mettons tout en œuvre, dans la mesure du possible, pour trouver la solution pour sécuriser le parcours de formation, depuis l'accueil des participants jusqu'à l'évaluation des connaissances et compétences acquises au cours de la formation.

# DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

## ***CONDITIONS D'ACCUEIL ET D'ACCES AUX PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP***

Article 18 du règlement intérieur Role Crafting

Role Crafting souhaite que les prestations proposées soient accessibles à tous. Notre politique d'information, d'accueil et de suivi des personnes en situation de handicap est la suivante :

- Lors de nos recueils de besoin, nous invitons les bénéficiaires à mentionner leur(s) situation(s) de handicap s'ils jugent qu'elle est susceptible de les freiner dans leur apprentissage
- Si cette information est mentionnée, une mise en relation est réalisée pour faire un état des lieux de la situation et proposer systématiquement une solution :
  - Proposition d'adaptation de la prestation
  - Proposition de mise en relation avec un acteur du réseau handicap afin de trouver la solution la plus appropriée, si aucune solution d'adaptation n'est envisageable

À titre d'exemple (non exhaustif), voici les principaux éléments de compensation que nous pouvons mettre en œuvre en fonction de la situation de handicap :

# DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

## ***CONDITIONS D'ACCUEIL ET D'ACCES AUX PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP***

Article 18 du règlement intérieur Role Crafting (suite)

### **Déficience auditive**

- Sensibilisation et implication des formateurs et des autres stagiaires, si accord du stagiaire concerné
- Intervention d'aides humaines : interfaces et interprètes, preneurs de notes, soutiens pédagogiques...
- Supports écrits, schémas, dessins à intégrer systématiquement à la formation, qui sont vidéoprojetés et/ou transmis en amont
- Modification des consignes orales en consignes écrites sur ces mêmes supports, des signaux sonores en signaux lumineux ou vibratoires
- Équipements spécifiques : micro, choix de la salle (bonne isolation phonique et acoustique pour limiter le risque de résonance), ...

### **Déficience visuelle**

- Équipements spécifiques : adaptation de l'environnement (éclairage et contrastes, alternances de tâches visuelles et non visuelles)
- Intervention d'aides humaines : preneurs de notes, soutiens pédagogiques, appui aux déplacements...
- Identification des personnes qui entrent dans la salle (physique ou visio), avant chaque prise de parole...

### **Maladies invalidantes/ Déficience psychique/intellectuelle**

- Adaptation du rythme de la formation : allègement d'horaires, phases de repos, pause en cours de journée principalement pour ceux qui suivent un traitement médicamenteux.
- Intervention d'intervenants externes/aides humaines : auxiliaire professionnel...
- Adaptations matérielles, si le lieu de formation est à l'extérieur de l'entreprise (souris tactile, siège...).
- Pédagogie adaptée : prendre le temps d'expliquer, de répéter, de vérifier que tout est compris.